

INTRODUCTION AUX THÉORIES DES ORGANISATIONS

Laurent Dehouck

laurent.dehouck@bretagne.ens-cachan.fr

Buts de mes interventions

- Introduire les principales problématiques et réponses des théories des organisations
- Fondamental pour réussir sa vie (privée et professionnelle) car la vie moderne n'échappe pas aux organisations, alors même qu'elles ne sont pas « naturelles » ...
- Comprendre le fonctionnement des organisations est donc une condition inévitable de la réussite de l'action individuelle

Bref tableau

- Les précurseurs : Taylor (1911) ; Weber (1922) ; Fayol (1916) ; Drucker (1966)
- La perspective comportementale
 - De l'ERH à l'OD (Lewin, 1946 ; Hawthorne & Mayo, 1947 ; Maslow, 1954 ; Herzberg, 1959 ; Mac Gregor, 1960 ; Argyris & Schon, 1975, 1995 ; Weick, 1979, 1984, 1995; French & Bell, 1990)
 - Décision et organisation (Simon, 1948, 1955, 1982; March & Simon, 1958 ; Cyert & March, 1963 ; March, 1991)
- Système et structure : Crozier & Friedberg (1977) ; Mintzberg, 1973, 1979)
- Macro perspectives :
 - Sélection naturelle (Hannan & Freeman, 1977 – Coase, 1937, Williamson, 1985 ; Milgrom & Robert (1992)
 - Néo-institutionnalisme (Meuer & Rowan, 1977 ; DiMaggio & Powell, 1983, 1991)

La notion d'organisation : partager le vocabulaire a minima

- En français le terme est équivoque.
 - Dans la langue courante des exemples viennent à l'esprit : une entreprise, une université, une église, l'armée,...
 - Il désigne aussi bien un collectif réifié que l'action d'organiser, l'action de celui qui arrange des activités les unes avec les autres, de celui qui formalise des relations hiérarchiques
 - Et encore ce terme de désigner des dispositifs, des procédés d'organisation : la décentralisation, l'organigramme, ...

La notion d'organisation : partager des faits a minima

- Immense diversité : taille, âge, structure, forme juridique, technologie, ...
- Une reconnaissance légale récente
 - Statut légal de la société par action : 1864
 - Statut légal des syndicats : 1884
 - Statut légal des associations : 1901
- Un phénomène général dans le monde du travail où 80% des actifs sont salariés ; alors qu'avant la révolution industrielle 80% des actifs étaient des travailleurs indépendants

L'organisation comme solution du problème de l'action collective

- Des participants sont réunis et doivent accomplir dans un temps déterminé une action collective conduisant à un résultat soumis à un jugement externe. (Girin, 1990)
- L'organisation apparaît comme la structure collective mise en œuvre pour résoudre les problèmes de l'action collective. (Crozier & Friedberg, 1977)

Une situation de gestion

- Une situation collective. Un système formel de pouvoir qui spécifie un périmètre de responsabilité. Les participants à l'action collective sont affectés par un jugement de performance sur le résultat collectif.
- L'incomplétude. Aucun des participants n'a un modèle complet de la situation en raison d'asymétries d'information sur les options, les conséquences, les préférences des participants.
- Le souci de la performance. Le résultat collectif est insatisfaisant, des changements doivent se produire.